
AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025-2026-2027

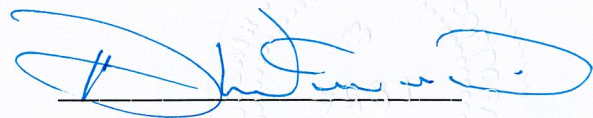
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'AUCLAIR :

Avis, est par les présentes donné ;

QUE le budget de fonctionnement et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2025-2026-2027 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal d'Auclair qui se tiendra le 19 décembre 2024 à 19h à la salle habituelle du conseil (salle de l'amitié). Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

QU'il sera suivi d'une seconde séance extraordinaire du conseil municipal pour donner la motion et déposer le projet de Règlement de Taxation 2024-07. Les délibérations du conseil et la période de questions porteront strictement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Donné à Auclair ce 4 décembre 2024 ;



Dominique Létourneau, directrice générale

dg@municipaliteauclair.ca

581-337-1276